CIPP (CERTIPHYTO) DENSA – RENOUVELLEMENT

Certificat **I**ndividuel professionnel **P**roduits **P**hytopharmaceutiques (CIPP)

POSSIBLE EN INTRA-ENTREPRISE

- Consolider et mettre à jour ses connaissances en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur : *la réglementation et la sécurité environnementale, la prévention des risques pour la santé et sécurité pour les applicateurs et dans les espaces ouverts au public, les pratiques permettant de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sur les méthodes alternatives.*
- Pouvoir renouveler son certificat DENSA.

Programme

- Contexte et enjeux
- Réactivation des connaissances au travers de quiz et jeux
- Evolutions réglementaires
- Nouvelle loi EGAlim, états généraux sur l'alimentation

Evolution du conseil phytosanitaire

- Définition d'un produit phytopharmaceutique

Quiz ludique d'évaluation des connaissances

- Les CEPP : certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques

Evolutions, présentations et brain storming

- Actualités et réglementation phytosanitaires pour la protection du vignoble
- Les SDHI, Evolution de l'approbation des matières actives au niveau européen

Rappels sur les EPI

Quiz ludique sur l'utilisation des EPI

- Les distances de sécurité Riverains (bonne gestion du voisinage

Substances et distances ZNT - La charte des riverains en Gironde)

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Quelle(s) solution(s) pour quel(s) objectif(s) ? Sujets de réflexion – études de cas

Synthèse et présentation de solutions et de méthodes

DATE(S) & LIEU(X)
Directement auprès du service formation de la CA33

DURÉE - 7H / 1 jour
Horaires - 9h-17h30

PUBLIC - Responsables d'exploitation agricole, chefs de cultures

NIVEAU - Perfectionnement

PRÉREQUIS - Etre titulaire d'un certificat individuel dans la même catégorie (DENSA)

EFFECTIF MAX - 15

TARIFS

AVEC PRISE EN CHARGE **VIVEA**
☑ Totale ☐ Partielle

AVEC PRISE EN CHARGE **OCAPIAT**
Au catalogue régional 2023

SANS PRISE EN CHARGE - *Tarif net TVA*
126 €

Méthodes & outils

Exposés, Illustrations, échanges, vidéos, quiz, études de cas.
Documents remis

Évaluation des résultats & suivi de l'éxécution

☐ QUESTIONS ORALES ☑ QUESTIONS ÉCRITES (QCM)	☑ MISES EN SITUATION, EXERCICES	☑ FEUILLE DE PRÉSENCE
☑ QCM DE VALIDATION DE CERTIFICAT	☐ AU COURS D'UN TRANSFERT DES ACQUIS	☑ ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET D'ASSIDUITÉ
☑ ÉVALUATION DE LA FORMATION		☑ BORDEREAU DE SCORE OU ATTESTATION RÉGLEMENTÉE

Évaluation des résultats — Suivi de l'éxécution

Intervenants

RODOLPHE MONTANGON
Conseiller viticole
Chargé de formation CA33

MARIE-CHARLOTTE MICHAUD
Conseillère viticole CA33

LUCILE LAVERGNE
Conseillère viticole CA33

GWENAËLLE LEVEQUE
Conseillère viticole CA33

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GIRONDE

Nathalie MELEDO - Assistante formation
05 56 79 64 11 - formation@gironde.chambagri.fr

Béatrice HENOT - Responsable formation / Référente Handicap
Si besoin d'une prise en compte spécifique
05 56 79 64 11 - b.henot@gironde.chambagri.fr